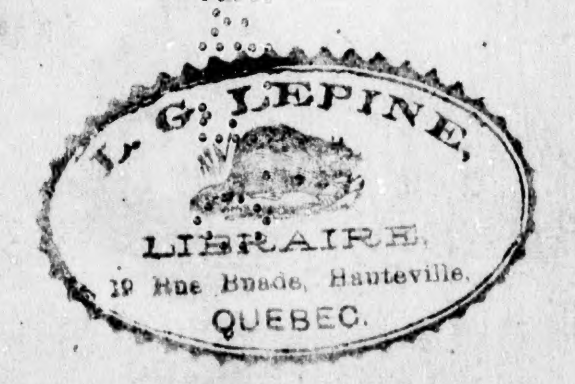
L'ECHO DU CALVAIRE

OU L'ASSOCIATION DU

CHEMIN DE LA CROIX PERPETUEL



L'ECHO DU CALVAIRE

OU L'ASSOCIATION DU

CHEMIN DE LA CROIX

PERPÉTUEL

PAR

L'abbé L. PROVANCHER

Prêtre Tertiaire de S. François

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, prenne sa croix, et me suive.—Math. 16, 24.



QUÉBEC

TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU

82, rue de la Montagne

—

1883

Imprimatur,

✠ E. A. ARCHPUS QUEBECEN.

Rome, Aracœli, 6 Avril 1883.

A M. l'abbé Provancher, prêtre

Monsieur l'abbé.

✠

Je n'ai pu lire moi-même votre pieux opuscule intitulé : *L'Echo du Calvaire, ou L'Association du Chemin de la Croix Perpétuel.* Mais sur le rapport qui m'en a été fait, je suis heureux d'en recommander la lecture à toutes les âmes pieuses, spécialement aux enfants de Saint-François d'Assise. Rien ne sera plus capable de les porter à la perfection que l'étude assidue de Jésus Crucifié et la pratique fervente d'une dévotion si catholique et si franciscaine.

Bien volontiers, Monsieur l'abbé, comme à un digne et zélé Tertiaire de S. François, je vous accorde la Bénédiction Séraphique.

Votre dév. en N. S. J. C.

FRE. BERNARDIN,

Ministre Général des Franciscains.

Rome, Vatican, 4 Avril [illegible]

M. l'abbé [illegible], prêtre

Monsieur l'abbé,

Je n'ai pu lire que [illegible] votre [illegible] de l'Église ou Cénacle, [illegible] Cénacle de Notre-Seigneur. Mais sur le rapport qui m'en a été fait, [illegible] heureux d'en recommander la lecture à toutes les âmes pieuses, et spécialement aux [illegible] de Saint-François d'Assise. Rien ne [illegible] plus [illegible] de les porter à la perfection que l'étude [illegible] de Jésus-Christ et la pratique d'une dévotion si catholique et si franciscaine.

Bien cordialement, Monsieur l'abbé, comme [illegible] de Tertiaire de S. François, je vous accorde la Bénédiction Séraphique.

Votre dévoué en N.-S. J.-C.

Fr. BERNARDIN

Ministre Général des Franciscains.

LA MÈRE DE DOULEUR



O vous tous, qui passez, prêtez attention, et voyez s'il est une douleur comparable à la mienne !

O vos omnes, qui transitis per viam, attendite, et videte, si est dolor sicut dolor meus ! —Jérémie, I, 12.

ASSOCIATION

DU

CHEMIN DE LA CROIX PERPETUEL.



Melle Cloriste Pesser

fait partie de l'Association. Son jour est

le 2ème Dimanche de chaque Mois

Le
en p
1879
l'Obs
confi
culiè
du 2

Le
tage
mais
socia
agrég
Ju
pour
en s'
les r

AVANT PROPOS

—

Le Chemin de la Croix perpétuel était déjà en pratique en certaines localités, lorsqu'en 1879, à la demande des Pères franciscains de l'Observance, Sa Sainteté Léon XIII l'érigea en confrérie, en l'enrichissant d'indulgences particulières, par son bref *Supplicatum nuper nobis* du 21 janvier 1879.

Le Chemin de la Croix a toujours ses avantages et ses indulgences qui lui sont propres, mais pour pouvoir jouir des privilèges de l'Association canoniquement érigée, il faut y être agrégé régulièrement.

Jusqu'à ce qu'il en soit autrement disposé pour ce pays, les agrégations peuvent se faire en s'adressant au soussigné, qui a été autorisé à les recevoir.

Chaque chef de série, Septaine ou Trentaine, doit avoir la liste complète de ses co-associés ; mais pour l'agrégation, il suffit que le chef transmette son nom avec la remarque que sa liste est complète.

Les billets d'agrégation représentent Jésus-Christ sur la croix, s'en détachant un bras pour embrasser S. François avec lequel il s'entretient familièrement. Ces billets ne sont pas de rigueur, mais ils sont très utiles pour rappeler chacun à ses obligations en lui mettant continuellement sous les yeux le jour où il doit s'en acquitter.

Comme ces images peuvent facilement s'écarter, nous avons jugé avantageux de les joindre au présent livret contenant les règles de l'Association ; nous y avons ajouté de plus, un Chemin de la Croix, court, mais très expressif.

Puissent toutes les âmes pieuses du Canada s'appliquer à la pratique fréquente du Chemin de la Croix ; c'est, nous dit S. Léonard de Port-Maurice, le moyen de s'assurer le bonheur d'une sainte mort.

Cap-Rouge, 24 mai 1883.

L'abbé L. PROVANCHER.

N. B. Le présent livret sera vendu à prix réduit par séries de sept ou de 30, et une liste des blancs à remplir sera jointe à chaque série.

INTRODUCTION

—

Il est reconnu que dans les pratiques de piété et de dévotion, de même que dans les affaires en rapport avec les besoins matériels de la vie, il n'y a rien de plus efficace que l'association pour atteindre plus sûrement le but désiré.

De même que de légères contributions dans les affaires commerciales, forment par leur réunion des capitaux suffisants pour tenter de grandes entreprises, de même de la bonne volonté d'un certain nombre de personnes pieuses, réunies dans un même but, poursuivant une même fin, et fournissant leur contingent de pratiques et de prières, se forme un ensemble

tout puissant sur le cœur de Dieu et des plus propres pour soutenir le zèle, retenir dans le devoir et écarter tout relâchement dans la pratique du bien. Et voila pourquoi les confréries, les associations pieuses, sont si efficaces pour nourrir et activer la piété et faire prospérer les bonnes œuvres en tout genre.

L'excellence de la dévotion du Chemin de la Croix est reconnue de tous; mais abandonné à lui-même, comme ce saint exercice est vite négligé; et comme les fruits abondants qu'on en retire sont promptement oubliés; et comme souvent aussi, le démon et notre paresse naturelle aidant, cette précieuse pratique est abandonnée !

C'est en vue de mieux faire apprécier tous les avantages de ce salutaire exercice, d'en inspirer le goût à ceux qui jusque là l'avaient peu considéré, et surtout de maintenir la régularité à sa pratique, qu'il vint à la pensée d'un saint missionnaire (1), il n'y a encore que quelques années, de l'ériger en confrérie ou association sous le nom de *Chemin de la Croix perpétuel* ou *Association du Calvaire*, (*Associatio*

---

(1) Le P. Jourdan de la Passardière, Oratorien. Les Pères franciscains de l'Observance, dans le même temps, poursuivaient aussi le même but.

Viæ Crucis perpetuæ), comme le porte le bref de Léon XIII, du 21 janvier 1879.

Cette Association consiste simplement dans la réunion d'un certain nombre de personnes qui s'engagent à faire chacune le Chemin de la Croix à tour de rôle, de manière à ce qu'il y en ait un au moins de fait chaque jour sans interruption.

Nous ferons donc connaître :

1° Le but de l'Association ;

2° Les avantages qu'elle offre ;

3° Les obligations qu'elle impose.

CH

"S
"C
pou
plè
N
elle
enc
doi
l'ap
mé
S
Ch
peu
C
me

L'ÉCHO DU CALVAIRE

OU L'ASSOCIATION DU

CHEMIN DE LA CROIX PERPETUEL

I

But de l'Association du Calvaire.

" J'accomplis dans mon corps, disait l'Apôtre " S. Paul, ce qui manque à la passion de Jésus-" Christ." Mais Jésus-Christ n'est-il pas mort pour tous ? La rédemption n'est-elle pas complète, par elle-même, pour tous les hommes ?

Non, la rédemption n'est pas complète, par elle-même, pour tous les hommes ; il lui manque encore quelque chose qu'un chacun de nous doit lui apporter ; et ce quelque chose, c'est l'application que nous devons nous faire de ses mérites.

Sans notre participation, la passion de Jésus-Christ devient inutile pour nous ; car Dieu ne peut nous sauver sans notre co-opération.

Comme un trésor devient inutile, s'il demeure caché sans qu'on y touche ; ainsi en est-

il des mérites de N. S. JÉSUS-CHRIST. Ils sont inépuisables, infinis ; mais il faut aller les prendre, se les appliquer. Or tel est avant tout le but de l'Association du Chemin de la Croix perpétuel. En effet, on la définit comme suit : *L'offrande continuelle de la passion de N. S Jésus-Christ faite à Dieu par la pratique du Chemin de la Croix, en vue de procurer aux âmes une plus grande application des mérites du Sauveur.*

Il n'y a pas à se le dissimuler, la lutte antique de la cité du mal contre la cité du bien, dont parle S. Augustin, est plus vive aujourd'hui que jamais ! L'impiété porte haut son étendard ; la mollesse et la sensualité, une corruption effrénée de mœurs, lui applanissent la voie ; on fait ouvertement la guerre à Dieu ; l'Eglise est conspuée, trahie, abandonnée ; et si la parole de Dieu n'était là pour nous rassurer, on serait tenté de croire à son anéantissement prochain !

Notre beau pays du Canada, où la foi se conserve si vive, n'a pas encore donné, il est vrai, dans de si considérables écarts ; mais le venin qui empoisonne les vieilles sociétés européennes a déjà projeté sa poussière délétère jusqu'à nous et menace de s'y répandre étrangement. Que devons-nous faire dans une situation si critique ? Resterons-nous les bras croisés de-

vant l'ennemi pour attendre ses coups ? Attendrons-nous que le mal soit sans remèdes pour songer à le guérir ? Non, non ; nous mettrons généreusement la main à l'œuvre ; nous lèverons plus haut notre étendard, en proclamant plus vivement encore notre fidélité à notre drapeau. Et où irons-nous chercher des armes pour de si nobles combats ? Au pied de la Croix de JÉSUS-CHRIST ! C'est là que les Chrysostôme, les Jérôme allaient chercher la lumière sur les mystères les plus augustes ; que les Augustin, les Anselme trouvaient des arguments pour combattre les hérésies et les schismes ; que les François d'Assise, les Dominique, les Ignace de Loyola enrôlaient des mondains sans nombre pour les convertir en de nouveaux apôtres ; que les Vincent Ferrier, les Philippe de Néri, les Léonard de Port-Maurice, et tous les saints réformateurs des mœurs allaient prendre le glaive et le bouclier pour faire face aux ennemis du CHRIST, pour combattre les combats du Seigneur ; et c'est là aussi, c'est au pied de la Croix de JÉSUS que nous irons chercher lumière, force, courage, persévérance, pour accomplir dans nos corps ce qui manque à la Passion du Sauveur, pour opposer une digue au torrent de l'impiété, de la mollesse, de la perversité qui monte toujours en entraînant les âmes vers l'enfer.

Et comme le sang qui s'échappe de la Croix est tout puissant pour le salut du monde, nous en dirigerons un courant sur les saintes âmes du Purgatoire, pour les mettre plus tôt en possession des trônes qui les attendent dans le Ciel, et recruter en elles de nouveaux compagnons plus puissants et plus capables que nous pour soutenir la guerre sainte que nous entreprenons.

En trois mots, résumons le but de l'Association : conversion des pécheurs, persévérance des justes, et délivrance des âmes du Purgatoire.

INTENTIONS

Faire à Dieu une offrande continuelle de la Passion de N. S. Jésus-Christ par la pratique du Chemin de la Croix, tel est, avons-nous dit, le but principal de l'Association du Calvaire. Mais nous avons ajouté : " en vue de procurer aux âmes une plus grande application des mérites infinis du Sauveur."

Nous devons donc, dans l'exercice de cette sainte pratique, tout en rendant hommage à la Divinité, nous proposer des intentions spéciales pour le plus grand bien des âmes. Or ces intentions peuvent se résumer en celles qui suivent : 1° Réparation des impiétés et iniquités des temps actuels ; 2° Conversion des pécheurs ; 3° Triomphe de l'Eglise ; et 4° soulagement des âmes du Purgatoire.

1° On se sent saisi d'indignation dans le récit de la Passion, contre les bourreaux de Jérusalem qui ont si inhumainement maltraité le Fils de Dieu. Mais la malice et la méchanceté des bourreaux qui de nos jours persécutent encore le Sauveur ne va-t-elle pas plus loin que celle des misérables de la ville sainte ?... Le reniement d'apôtres infidèles, les soufflets de l'impiété, les crachats des sacrilèges, les verges de la dérision, les blasphèmes de l'incrédulité, l'abandon même de ceux qui professent sa doctrine, tout ne concourt-il pas encore aujourd'hui pour conduire Jésus du prétoire au Calvaire ? le charger de sa croix et l'y attacher pour y répandre son sang ?

A nous donc la réparation, nous qui nous disons ses serviteurs fidèles ; à nous de le suivre avec Jean et sa sainte Mère, de pleurer avec ces saints personnages, et d'étouffer les cris des blasphémateurs par les élans d'une prière fervente et continue.

2° Puisque tant de malheureux résistent aux appels du Dieu de bonté qui veut les sauver, croupissent dans la fange du péché en demeurant les esclaves de leurs passions, ne font aucun cas du sang précieux qui a été répandu pour eux ; à nous de recueillir ce sang, d'en faire l'application à ces âmes, de les laver dans ce bain sacré d'un mérite infini, pour les toucher, les convertir, les purifier.

3° JÉSUS-CHRIST a promis à son Eglise que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle ; mais il permet, pour éprouver notre fidélité et pour nous punir de notre indifférence à son égard, qu'elle soit souvent en butte aux attaques de ses ennemis. Aujourd'hui plus que jamais peut-être, l'Eglise est soumise à l'une de ses plus terribles épreuves : son chef auguste est privé de sa liberté ; aucun gouvernement ne veut plus reconnaître son autorité ; ses dogmes les plus sacrés sont reniés et combattus ; la foi chancelle chez un grand nombre ; ses ministres sont bafoués, pourchassés ; ses chastes épouses sont conspuées, persécutées ; les retraites de ses pieuses vierges sont violées, polluées ; à nous ses enfants soumis d'élever au Ciel des mains suppliantes pour demander la fin de ces épreuves et le triomphe de la foi, le règne de l'évangile sur la terre, la ruine ou la conversion des impies.

4° Enfin si nous descendons dans le sombre séjour du Purgatoire, que de fidèles amis de Dieu sont là pour satisfaire à sa redoutable justice, expier dans des tourments inexprimables des fautes dont elles ont négligé de se purifier par la pénitence durant leur vie, des fautes qu'elles ont commises avec nous, pour nous ou à cause de nous peut-être ; à nous donc de diriger sur ces âmes saintes des courants de

ce sang divin pour faire disparaître jusqu'aux moindres traces de leurs souillures, afin qu'elles puissent entrer sans retard en possession de la souveraine béatitude et nous servir de puissants auxiliaires dans le noble but que nous poursuivons.

Outre ces intentions générales qui embrassent tous les intérêts de l'Eglise militante et souffrante, nous pouvons avoir encore des intentions particulières, même pour chaque station, en faisant le Chemin de la Croix, soit pour des secours spéciaux répondant à tel ou tel besoin de l'Eglise, soit pour des grâces particulières que nous désirons obtenir, comme : la libération du Souverain-Pontife, la restitution de son patrimoine, la protection aux ordres religieux, la victoire sur tel ou tel penchant qui nous est propre, l'acquisition de telle ou telle vertu, etc.

II

Avantages de l'Association du Calvaire

Et tout d'abord, entendons S. Léonard de Port-Maurice, le zélateur par excellence de la dévotion du Chemin de la Croix, sur les avantages de ce saint exercice.

" Qu'elle plus douce récréation spirituelle " pour une âme juste, que d'aller d'une croix à " l'autre, d'une station à l'autre, comme une " abeille diligente en quête de miel, et d'ex- " traire pour ainsi dire, de chaque mystère, un " nectar délicieux, une consolation sensible " qui réjouit le cœur et lui fait goûter un pa- " radis anticipé ? Ah! bienheureux les fidèles " qui possèdent dans leurs paroisses un exer- " cice si religieux! C'est en réalité une échelle " par où les âmes peuvent à leur gré monter " au Ciel pour y jouir de Dieu ; ou plutôt Dieu " lui-même vient sur la terre combler de bien- " faits les âmes qui pratiquent cette dévotion, " ainsi que Notre-Seigneur, le révéla à une " religieuse espagnole, morte en odeur de " sainteté : " Sache, ma fille, lui dit-il, que " la Croix est un trône où reposent les trois " personnes de la Très-Sainte-Trinité, et qu'il " est moralement impossible que les âmes qui " sont assidues autour de ce trône, c'est-à-dire " qui pratiquent fréquemment ce saint exercice, " viennent à se perdre. "

" Le Chemin de la Croix est salutaire aussi " pour le temps, et surtout pour l'éternité, à " cause des mérites qui en résultent pour " nous, et de la satisfaction qu'on procure au " cœur de Dieu. C'est ce que Notre-Seigneur " manifesta un jour à un de ses serviteurs.

“ Celui-ci lui demandait, par des soupirs ar-
“ dents et réitérés, quel pouvait être l'hommage
“ le plus agréable à ses yeux. JÉSUS-CHRIST lui
“ apparut avec une croix sur les épaules et lui
“ dit : “ Mon fils, aide-moi à porter cette croix,
“ médite sans cesse ma passion douloureuse en
“ faisant le Chemin de la Croix, et tu me pro-
“ cureras la satisfaction la plus douce à mon
“ cœur. ” Faut-il donc s'étonner que tous les
“ saints exaltent jusqu'au Ciel un si saint exer-
“ cice ? Saint Bonaventure dit qu'il n'y a point
“ de pratique de piété qui contribue plus effi-
“ cacement à la sainteté que la méditation de
“ la Croix. Le vénérable Pierre de Blois assure
“ que Notre-Seigneur déclara à un de ses ser-
“ viteurs que rien au monde ne lui est plus
“ agréable que de voir une âme pratiquer avec
“ dévotion le Chemin de la Croix ; et le bien-
“ heureux Jean Taulère écrit “ qu'il fut révélé
“ à un serviteur de Dieu, que quiconque fera
“ le Chemin de la Croix, recevra de Notre-Sei-
“ gneur les grâces et les faveurs les plus si-
“ gnalées ; je m'abstiens de les détailler pour
“ n'être pas trop long, et me borne à citer la
“ dernière, savoir : que JÉSUS-CHRIST lui-même
“ lui apparaîtra au moment de la mort, l'assis-
“ tera dans sa dernière agonie, le protégera
“ contre tous les efforts de l'enfer, et introduira
“ son âme dans le lieu de son repos. ”

Notre-Seigneur déclara aussi à Marie d'Agréda, qu'en faveur d'une âme qui fera pieusement le Chemin de la Croix, il protégera tout le peuple où l'on honorera de cette manière le souvenir de sa passion, et qu'il le délivrera de tous les maux temporels qu'il aurait mérités par ses péchés.

Ces privilèges tout extraordinaires, tout surprenants qu'ils paraissent d'abord, s'expliquent encore facilement quand on veut réfléchir sur la nature même de la dévotion du Chemin de la Croix.

Depuis que JÉSUS-CHRIST est venu lui-même nous tracer la route du Ciel en passant par le Calvaire, c'est donc par la même voie qu'il nous faut marcher, si nous voulons le suivre. "Que celui qui veut venir après moi, prenne sa croix et me suive, nous dit-il." Or le Chemin de la Croix n'est rien autre chose que cette marche vers le Calvaire à la suite de JESUS.

C'est Marie elle-même qui la première nous a enseigné à faire le Chemin de la Croix. Tous les jours, rapporte la tradition, la sainte mère de Dieu, après l'Ascension de son divin fils, parcourait la Voie Douloureuse par laquelle le Sauveur des hommes s'était rendu au Calvaire en portant sa Croix. Elle s'arrêtait à chaque station qui avait marqué une étape dans cette

procession de son fils marchant à la mort. Et comme l'amour fait chérir la souffrance pour l'objet aimé, elle se délectait en ravivant dans son cœur les sentiments de douleur qui l'avaient saisie à chaque pas de cette voie marquée de l'empreinte des pieds de l'homme-Dieu et imprégnée de ses sueurs et de son sang.

Or c'est à la suite de Marie que nous marchons en faisant le Chemin de la Croix ; c'est avec elle que nous nous arrêtons à chaque station, pour nous pénétrer de sa propre douleur, pour comprendre s'il est possible la malice du péché qui exige une telle expiation, et nous embrâser d'un tel amour de Dieu que rien ne puisse plus jamais nous séparer de lui.

Faut-il s'étonner après cela si les plus grands saints ont si fort recommandé le Chemin de la Croix; s'ils ont proclamé qu'entre toutes les dévotions nulle ne pouvait être plus salutaire à tous indistinctement ; et si l'Eglise s'est plue à l'enrichir d'indulgences si extraordinaires et si nombreuses, qu'on ne saurait les énumérer.

Mais si le Chemin de la Croix possède par lui-même tant et de si magnifiques avantages, que sera-ce donc quand ces avantages seront mis en œuvre par une association de personnes pieuses et ferventes ? quand le zèle et la ferveur pour un si saint exercice seront soutenus par la fidé-

lité des co-associés à s'en acquitter régulièrement ? et quand les efforts réunis seront tout-puissants sur le cœur de Dieu, suivant cette parole du divin Sauveur : " lorsque deux ou un " plus grand nombre de personnes seront réu-" nies en mon nom, je serai au milieu d'elles!"

Celui qui entre dans une association, s'engage à en remplir les obligations ; et bien que dans la présente cet engagement n'oblige pas sous peine de péché, ce n'en est pas moins un motif puissant de s'acquitter des pratiques convenues, car toute personne consciencieuse tient à honneur de s'acquitter de ses promesses. Et ce que des efforts isolés ne peuvent réaliser, leur réunion en vient facilement à bout, par ce que les co-associés s'encouragent mutuellement à plus de fidélité, le zèle des uns fait vaincre la négligence des autres, et semblable à la lumière qui se multiplie en se réfléchissant, la ferveur s'accroît en passant de l'un à l'autre, devenant d'autant plus vive qu'elle est partagée par un plus grand nombre. Ajoutons que la grâce de Dieu, qui seule peut faire fructifier nos œuvres, est plus abondante et plus efficace suivant la promesse de JÉSUS-CHRIST.

Enfin rappelons-nous toujours que la poursuite du même but par un grand nombre de personnes, l'offrande à JÉSUS des mêmes intentions par ceux qui se sont engagés à le suivre

sur le Calvaire, ne peuvent manquer de faire sur son cœur une douce violence pour en obtenir les grâces demandées ; et que s'il a promis d'écouter la prière de deux ou trois réunis en son nom, comment ne pourrait-il pas prêter l'oreille à des milliers de personnes qui s'engagent à le prier si souvent en le suivant dans sa douloureuse marche au Calvaire.

AVANTAGES PARTICULIERS AUX COASSOCIÉS.

Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu, en date du 21 janvier 1879, accorder une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, aux jours suivants, savoir :

1° Le jour de l'entrée dans l'Association.

3° A l'article de la mort.

3° Le jour de la fête patronale de l'Association, le 3e dimanche de septembre.

4° Le jour de la fête de S. François d'Assise, le 4 Octobre.

5° Le jour de la fête de S. Léonard de Port-Maurice, le 26 novembre.

N. B. Les trois dernières indulgences ne peuvent maintenant se gagner en Canada, par

ce que le bref porte pour condition, la visite d'une église *de France* où l'on conserve le S. Sacrement. Nous espérons pouvoir faire changer cette condition.

Toutes les indulgences ci-dessus sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Inutile d'ajouter que dans tous les cas, le Chemin de la Croix jouit toujours des indulgences qui lui sont propres.

En outre de ces indulgences, les coassociés jouissent encore des avantages suivants :

1° Une messe en entrant dans la confrérie pour la bonne mort du premier de la série qui laissera cette vie.

2° A la mort, une messe, avec une communion et un Chemin de la Croix de tous les associés de la série.

III

Obligations de l'Association du Calvaire.

ORGANISATION.

L'Association du Calvaire ou du Chemin de la Croix perpétuel, consiste, comme nous l'avons dit,

en un certain nombre de personnes qui s'engagent à faire le Chemin de la Croix, chacune à son tour, de manière qu'il y en ait un de fait chaque jour.

L'Association se partage en séries de deux sortes : les Septaines et les Trentaines.

La SEPTAINE se compose de sept personnes faisant chacune à son tour le Chemin de la Croix ; elle parfait ainsi son rôle dans la semaine.

La TRENTAINE se compose de trente personnes qui chacune à son jour fait le Chemin de la Croix ; elle parfait ainsi son rôle dans le mois.

Il n'y a pas de paroisse en Canada qui ne pourrait former 3 ou 4 Septaines avec 4 ou 5 Trentaines. Ce serait donc 6 à 7 Chemins de la Croix qui se feraient chaque jour dans chaque paroisse ! Quelle puissante source de bénédictions ! et quel précieux foyer pour allumer, soutenir et augmenter la ferveur des âmes pieuses !

Les personnes à distance des églises peuvent tout de même faire partie de l'Association, en se procurant un crucifix enrichi des indulgences du Chemin de la Croix (1) ; de cette façon,

---

(1) Voir plus loin pour ces crucifix.

elles pourront s'acquitter de leur obligation à leur jour propre, sans être tenues de se rendre à l'église.

Dans les endroits où se trouve érigée une fraternité du Tiers-Ordre, c'est au Supérieur ou à la Supérieure qu'appartient avant tous le rôle de zélateur pour former au moins la première série de l'Association. A son défaut, toute personne pieuse pourra s'en charger, avec l'assentiment de M. le curé.

DEVOIRS DES CHEFS DE SÉRIES

Les devoirs des chefs de Septaines ou de Trentaine, sont :

1° De recueillir les noms des personnes qui consentiront à faire partie de l'Association, soit en Septaine ou en Trentaine, pour les transmettre au directeur de l'œuvre dans leur localité.

2° De distribuer les images (si l'on en fait usage) où seront inscrits les noms des associés avec la détermination pour chacun du jour de son exercice, ou du moins d'assigner à chaque associé le jour où il devra faire son Chemin de la Croix.

3° De veiller à ce que les exercices soient faits

régulièrement par chaque personne, et de faire remplacer celles qui par maladie ou autre cause seraient empêchées de les remplir.

4° De procurer un nouveau membre à la mort de chaque associé, afin que la série (Septaine ou Trentaine) soit toujours complète.

5° De recueillir les contributions de chacun des associés pour l'acquit des messes dans les cas déterminés.

6° De faire dire une messe à la mort de chaque associé, tant pour le repos de l'âme du défunt, que pour la bonne mort du premier des coassociés qui devra mourir.

7° D'exhorter ses coassociés à célébrer les fêtes de l'Association par la réception des sacrements et en faisant le Chemin de la Croix.

LISTES D'ASSOCIÉS

Du moment qu'un zélateur aura formé une série, soit de 7 ou de 30 personnes, il en transmettra avis au Père Franciscain ou à tout autre prêtre qui aura été chargé par le Général des Frères-Mineurs de l'Observance de la direction de l'Œuvre pour sa localité. Il suffit que le chef de Septaine ou de Trentaine fasse connaître que sa série est complète, sans donner les noms des coassociés.

Rien n'empêche, lorsqu'on ne peut trouver un nombre de personnes suffisant pour complé-

ter une série, qu'un ou plusieurs des associés se chargent de remplacer ceux qui manqueraient, de manière à ce que le Chemin de la Croix soit tout de même fait chaque jour.

Chaque associé en entrant dans l'association devra payer entre les mains du chef de sa série 1 centin s'il fait partie d'une Trentaine, et 4 centins s'il fait partie d'une Septaine, pour l'acquit des messes tel que réglé ci-dessus ; et les mêmes paiements devront être renouvelés à la mort de chacun des associés dans chaque série respective.

En outre de la messe qu'on fera dire à la mort de chaque associé, chaque coassocié de sa série devra encore faire une communion et un Chemin de la Croix pour le défunt. (1)

Les chefs de séries qui mourront en office, auront droit à un double suffrage, c'est-à-dire à deux messes pour le repos de leur âme et à deux communions et deux Chemins de la Croix de la part de chacun des coassociés de leur série.

---

(1) Qu'on n'aille pas inférer de là qu'il y aurait plus d'avantages à faire partie d'une Trentaine que d'une Septaine, en raison du plus grand nombre de suffrages qu'on s'assurerait ; Dieu est infiniment juste, il ne saurait donner moins à proportion de ce qu'on aurait plus fait pour sa gloire et le salut des âmes.

Le curé directeur de l'œvre dans sa paroisse, qui fera en outre partie d'une série, aura droit, à sa mort, à un suffrage de tous les associés de sa paroisse et à une messe de chacune des séries.

PATRONS DE L'ASSOCIATION DU CALVAIRE.

On donne à chaque enfant que l'on baptise un saint pour protecteur au Ciel; toutes les confréries ont aussi leur saint protecteur; il n'est que juste que l'Association du Calvaire ait aussi un saint pour la protéger d'une manière spéciale. Mais cette Association ayant pour but, avant tout, la considération des souffrances de l'homme-Dieu par l'exercice du Chemin de la Croix, nul patron ne peut lui convenir davantage que la Sainte-Mère de Dieu, qui la première a fait le Chemin de la Croix et qui a souffert dans son âme tout ce que son divin fils a souffert dans son corps. **Notre-Dame-des-Sept-Deuleurs** sera donc la Patrone principale de l'Association ; sa solennité nous revient deux fois dans le cours de l'année liturgique, savoir : le Vendredi de la Semaine de la Passion et le Troisième Dimanche de Septembre. Tous les associés s'empresseront de s'approcher des sacrements à chacune de ces deux solennités.

On considérera comme patrons secondaires : S. François d'Assise, cet ardent amant de la Croix, qui mérita d'en porter les stigmates sur son corps, et S. Léonard de Port-Maurice, ce propagateur infatigable de la dévotion du Chemin de la Croix. La fête du premier se célèbre e 4 Octobre, et celle du second le 26 Novembre.

Les associés considèreront encore comme fêtes spéciales de l'Association les trois suivantes :

1° Le Vendredi-Saint, jour où Notre-Seigneur répandit son sang sur le Calvaire pour le salut du monde.

2° L'Invention de la Ste Croix, le 3 Mai, jour où Ste Hélène découvrit la Croix de Jésus-Christ qui depuis trois siècles demeurait enfouie au pied du Calvaire.

3° L'Exaltation de la Ste Croix, 14 Septembre, jour où l'empereur Héraclius reprit sur Chosroès, roi des Perses, la Croix de Jésus qu'il avait enlevée du lieu où l'avait placée Ste Hélène pour l'emporter dans son royaume comme trophée de sa victoire.

Enfin les 8 fêtes suivantes instituées par l'Eglise dans un but de réparation, les mystères et les instruments de la Passion de Notre-Seigneur devant être l'objet d'une dévotion toute particulière de la part de tous les associés.

1° L'Oraison de Notre-Seigneur au Jardin Olives.—Le mardi après la Septuagésime.

2° La Commémoraison de la Passion.—Le mardi après la Sexagésime.

3° La Ste Couronne d'Epines.—Le vendredi après la Quinquagésime.

4° La Lance et les Clous.—Le premier vendredi de Carême.

5° Le Saint-Suaire.—Le second vendredi de Carême.

6° Les Cinq-Plaies.—Le troisième vendredi de Carême.

7° Le Précieux-Sang.—Le quatrième vendredi de Carême et le premier dimanche de Juillet.

8° Le Sacré-Cœur.—Le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement.

Il est à désirer que tous les associés célèbrent ces fêtes, du moins les principales, par la réception de la sainte communion.

CRUCIFIX INDULGENCIÉS POUR LE CHEMIN DE LA CROIX.

Les personnes éloignées des églises ou qui se trouvent empêchées physiquement ou moralement d'y aller faire le Chemin de la Croix, peuvent le faire et en gagner les indulgences,

au moyen d'un crucifix indulgencié à cette fin, pourvu qu'elles observent les cinq points suivants :

1° Il faut que le crucifix soit indulgencié par un franciscain de l'Observance ou un prêtre qui ait reçu ce pouvoir du Révérendissime Père-Général des Franciscains de l'Observance (1).

2° Il faut tenir le crucifix à la main pendant la récitation des prières.

3° Il faut réciter 20 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, savoir : un pour chacune des 14 stations, cinq en l'honneur des cinq plais de Notre-Seigneur, et un pour le Souverain-Pontife.

4° Il faut que ce crucifix soit en argent, en cuivre, en bronze ou autre matière *non fragile*. Sa dimension n'est point déterminée, cependant il ne faudrait pas qu'il fut trop petit ; Pie IX a refusé d'en bénir qui n'avaient qu'un pouce environ de longueur, les jugeant trop petits.

5° Le privilège du crucifix indulgencié est personnel ; celui seul qui le possède peut seul s'en servir pour gagner les indulgences.

N. B. Les personnes trop malades pour ré-

---

(1) Pour obtenir cette faculté, il suffit d'écrire au Couvent de l'Ara-Cœli, à Rome, où réside le Révérendissime Père Général.

citer les 20 *Pater* peuvent tout de même gagner les indugences en ayant le crucifix sous leurs yeux et en récitant seulement un acte de contrition, ou le verset : *Te, ergo, quæsumus, famulis tuis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.* (Privilège accordé par Pie IX en 1877).



EXERCICE

DU

CHEMIN DE LA CROIX

—

Bien que l'indulgence du Chemin de la Croix soit attachée à la seule méditation de la Passion de Notre-Seigneur en parcourant les stations, on y joint d'ordinaire les prières indiquées ci-dessous, pour répondre au but général de ce saint exercice. On y a de plus joint la demande d'une grâce particulière pour chaque station ; et pour plus de facilité dans le choix de ces demandes, on en a mis pour trois exercices différents, tout en laissant chacun libre de les repasser à tour de rôle, de les changer ou modifier selon ses besoins ou sa dévotion.

AU MAITRE AUTEL

Me voici, O JÉSUS! au prétoire avec vous, pour marcher à votre suite jusqu'au sommet du Calvaire. Hélas! que de fois par mes infidélités, j'ai rempli les rôles de Caïphe, d'Hérode, de Pilate et des bourreaux! mais, c'en est fait; de ce moment je renonce au péché qui vous a chargé de la Croix et a fait couler jusqu'à la dernière goutte de votre sang sur le Calvaire.

Je veux aujourd'hui vous suivre en disciple fidèle, vous aider avec le Cyrénéen, vous honorer avec Véronique, pleurer avec les femmes de Jérusalem, proclamer votre divinité avec le centenier, vous recevoir au pied de la Croix avec votre Sainte Mère, pour ne jamais plus me séparer de vous par le péché. Je veux ensevelir dans votre tombeau toutes mes convoitises, pour ressusciter à une vie nouvelle dont le couronnement sera ma réunion avec vous dans le Ciel. Ainsi soit-il.

Mon JÉSUS! miséricorde! (100 *jours d'indulgence*).

Doux cœur de Marie, soyez mon salut! (300 *jours d'indulgence*).



I STATION

V. Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons !

R. Parce que vo... ...ez racheté le monde par votre sainte Croix.

Jésus est condamné à mort.

Pilate est assis sur son trône dans le prétoire, on amène devant lui JÉSUS garotté de liens et poursuivi des imprécations de la foule qui le suit. Pilate confesse son innocence, et il le condamne à mort, après l'avoir fait fouetter de de verges et couronner d'épines. Voila ce que j'ai fait, chaque fois que j'ai cédé à la tentation. — O JÉSUS ! n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, car nul ne sera trouvé juste devant vous. Oubliez votre justice pour laisser un libre cours à votre miséricorde, afin que nous ne vivions désormais que de votre justice.

Ainsi soit-il.

Demande I. Soumission de tous les chrétiens à N. S. P. le Pape.

II. Résignation dans les tribulations et les peines.

III. Soumission des enfants à leurs parents.

Pater.—Ave.—Gloria.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu, les âmes des fidèles trépassés reposent en paix. (1)



II STATION

Jésus est chargé de la Croix.

JÉSUS est encore dans le prétoire ; on apporte l'instrument de son supplice qu'il doit porter jusqu'au sommet du Calvaire. C'est une lourde croix de bois de quinze pieds de longueur. On la lui met sur les épaules encore tout ensanglantées par la flagellation. C'est moi qui suis le coupable, et c'est l'innocent qui souffre ! Ce sont mes péchés sans nombre qui rendent si pesante la croix de JÉSUS ; ce serait à moi à la porter ! — O JÉSUS ! que je marche, du moins à votre suite en portant moi-même ma croix. Que désormais je souffre volontiers avec vous ici bas, afin de régner avec vous dans le Ciel.

Ainsi soit-il.

I. La conversion des infidèles.

II. La conversion des hérétiques et des schismatiques.

III. Le bon exemple des parents pour leurs enfants.

---

(1) Répéter à chaque station : *Nous vous adorons*, etc. ainsi que les prières de la fin.



III STATION

Jésus tombe pour la première fois.

JÉSUS sort du prétoire chargé de sa croix, et s'avance dans la voie douloureuse qui ici va en descendant. Après avoir fait environ 114 pas, à l'endroit où la voie Douloureuse rencontre la rue qui va à la porte de Damas, il succombe sous son pesant fardeau. Celui qui porte l'univers succombe sous le poids de sa croix ! Ah ! c'est qu'elle est bien lourde chargée du poids de toutes mes iniquités, de mes chutes innombrables dans le péché ! — O JÉSUS ! mille fois mourir plutôt que d'allourdir de nouveau votre croix par mes péchés. Oui, je veux m'en garder à l'avenir, m'arracher à sa servitude, pour m'attacher entièrement à votre service.

Ainsi soit-il.

I. La persévérance des vocations sacerdotales et religieuses.

II. La ferveur et la piété pour tous les ordres religieux.

III. L'esprit de prière à tous les chrétiens.



IV STATION

Jésus rencontre sa très Sainte-Mère.

JÉSUS a repris son fardeau non sans les brutalités des archers qui le tourmentent sans cesse. Le triste cortège tourne ici à gauche dans la rue qui vient de la porte de Damas, et après environ 40 pas, au débouché d'une petite rue qui vient du palais de Pilate, il se trouve en face de sa très Sainte Mère qui venait par par cette rue.—O JÉSUS ! que ce regard d'affection qui perça le cœur de votre Sainte Mère, perce aussi le mien, pour que je conçoive une telle douleur de mes péchés, que je ne cesse de les pleurer le reste de mes jours.

Ainsi soit-il.

I. Ne chercher que Dieu et Dieu seul.

II. La consolation pour tous ceux qui recourent à Marie dans leurs peines.

III. Le zèle pour l'instruction des enfants.



V STATION

Jésus est aidé par le Cyrénéen.

Le cortège poursuit sa route, mais la voie tourne ici à droite, et de descendante qu'elle était auparavant, elle devient ascendante et laborieuse, si bien que voyant leur victime épuisée, les bourreaux forcent Simon à aider JÉSUS à porter sa croix.—O JÉSUS ! Simon ne sera pas seul à vous aider. Etant la cause de vos douleurs, il n'est que juste que je les partage.

Ainsi soit-il.

I. La conversion des mondains qui méconnaissent la pénitence.

II. La compassion pour les malheureux pour pratiquer l'aumône.

III. La victoire sur le respect humain pour ne jamais s'écarter de ses devoirs.



VI STATION

Une femme pieuse essuie le visage de Jésus.

Jésus, la face toute couverte de crachats, de poussière et de sang, poursuit, avec son aide, sa marche ascendante, lorsqu'à environ 94 pas plus loin, une pieuse femme, sans s'occuper de ce qu'on en pourra dire, sort de sa maison, fend la foule, et applique avec piété sur la face du Sauveur, son voile pour en essuyer la sueur. Jesus ne veut pas laisser sans récompense cette pieuse attention, il imprime ses traits augustes sur le voile de Véronique !—O Jésus ! le respect humain pourrait-il jamais me détourner du bien ? Ah ! désormais, l'amour dominant la crainte, j'irai avec Véronique essuyer votre face, en montrant partout ma piété et ma fidélité à vous servir, et vous m'en récompenserez en gravant votre image dans mon cœur. Ainsi soit-il.

Dem. I. Périsse le libéralisme ; que la vraie doctrine soit partout acceptée sans partage.

II. Le zèle pour la construction et la décoration des églises.

III. Le salut de la France.



VII STATION

Jésus tombe une deuxième fois.

A 70 pas plus loin, JÉSUS atteint le mur de la ville, il franchit la porte Judiciaire pour se diriger un peu à gauche vers le Golgotha; mais épuisé par cette marche ascendante, ses forces le trahissent de nouveau, et, une deuxième fois il tombe sur le sol, sous le poids de son pesant fardeau.—O JÉSUS! mon orgueil avait-il besoin d'une telle leçon, et pourrais-je jamais me plaindre des humiliations qu'il vous plaira de m'envoyer? Donnez-moi votre grâce, et commandez ce qu'il vous plaira.

Ainsi soit-il.

Dem. I. La véritable humilité chrétienne.

II. Le triomphe de l'Eglise dans ses épreuves actuelles.

III. Le succès dans les entreprises, afin d'acquérir plus de ressources pour la gloire de Dieu.



VIII STATION

Jésus console les filles de Jérusalem qui pleurent sur lui.

JÉSUS a essuyé les mauvais traitements des bourreaux et s'est relevé pour continuer sa route, et, environ 40 pas plus loin, il rencontre un groupe de femmes qui ne peuvent retenir leurs larmes en voyant son triste état. " Ne pleurez pas sur moi, leur dit-il, mais sur vos péchés qui ont excité jusqu'à ce point la juste colère de Dieu ".—O JÉSUS ! je veux pleurer sur vous avec les filles de Jérusalem, mais auparavant je cesserai de faire société avec les juges et les bourreaux qui vous conduisent au Calvaire, c'est-à-dire avec l'impiété qui vous blasphème et les passions qui vous outragent.

Ainsi soit-il.

Dem. I. La consolation à toutes les âmes affligées.

II. Le zèle pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

III. La sanctification du dimanche par tous les chrétiens.



IX STATION

Jésus tombe une troisième fois.

JÉSUS poursuivant toujours sa route vers le Golgotha, à 55 pas plus loin, succombe une troisième fois et roule sur le sol.—O JÉSUS ! aurais-je pu croire que j'aurais multiplié mes rechutes dans le péché jusqu'à vous pousser à cet anéantissement où je vous vois en ce moment. Epuisé, à bout de forces, jusqu'à trois fois vo vous relevez pour reprendre votre fardeau. Et nous, qui sommes les coupables, la moindre pratique de pénitence nous décourage, et nous l'abandonnons. Ah ! plus coupable que le prodigue, j'ai abusé de tous vos dons, dissipé tous vos biens ; mais je vous crierai avec des sentiments de véritable componction : pardon, miséricorde ; et vous écouterez ma prière.

Ainsi soit-il.

Dem. I. La victoire aux habitudinaires sur leurs mauvais penchants.

II. La fidélité aux pratiques de piété.

III. La conversion des blasphémateurs et des impies.



X STATION

Jésus est dépouillé de ses vêtements.

Le lugubre cortège, après environ une trentaine de pas, parvient enfin au sommet du Golgotha. La croix est étendue sur le sol, on creuse le trou pour la recevoir, et on arrache insolemment les habits de Jésus, en renouvelant ses plaies qui avaient collé sa robe sur sa chair sacrée.—Anges du Ciel, voilez-vous la face; la plus délicate des vertus, celle qui fait votre ornement devant la face de Dieu, n'est pas même respecté dans Jésus! Vois, mon âme, quelle expiation ont nécessité tes sensualités et tes immodesties sans nombre.

Ainsi soit-il.

Dem. I. La conversion des impudiques et la persévérance des âmes chastes.

II. Une sainte horreur pour les divertissements mondains.

III. Le détachement des biens de ce monde.



XI STATION

Jésus est cloué à la Croix.

Ecoute, mon âme, les échos du Golgotha qui répètent les coups de marteaux avec lesquels des bourreaux inhumains enfoncent d'énormes clous dans les pieds et les mains de JÉSUS pour l'attacher à la Croix, en ajoutant l'insulte à leurs mauvais traitements. Puis la Croix, avec son précieux fardeau, est redressée et assujétie dans le trou préparé pour la recevoir. Le sang coule à grands flots et couvre le corps du Sauveur comme d'un vêtement.—O JÉSUS! tant de souffrances par amour pour moi! Et je ne mettrais pas de ce moment un terme à mes péchés? Et je n'embrasserais pas avec courage la pénitence pour satisfaction de mes iniquités? O Sang de JÉSUS, coulez sur mon pauvre cœur; purifiez-le, confirmez le dans ses bonnes résolutions, et qu'il ne brûle plus désormais que de votre amour. Ainsi soit-il.

Dem. I. Vertu de pénitence et de mortification pour vaincre les passions.
II. L'esprit de pénitence à tous les mondains.
III. Soumission aux préceptes de l'Eglise concernant la pénitence.



XII STATION

Jésus meurt sur la Croix.

Le Christ est élevé entre le Ciel et la terre; le sang coule de toutes ses plaies. La nature épuisée demande un soulagement: j'ai soif, s'écrie-t-il; et on lui présente du fiel et du vinaigre! Il accepte le repentir du bon larron, et lui promet le ciel pour le jour même, puis, s'adressant à son Père, il lui remet son âme pour le salut du monde... Aussitôt la nature entière se bouleverse, le soleil se cache, la terre tremble, les rochers se fendent, les mots sortent de leurs tombeaux et se montrent dans les rues.—O mon âme, demeureras-tu seule insensible à ce spectacle si attendrissant? Mon cœur est-il plus dur que le rocher pour ne pas se fendre aussi devant cet abyme d'amour pour un pécheur tel que moi? Oh! que de ce moment je meure au monde et à moi-même, pour ne vivre qu'en mon JÉSUS et mériter de mourir de la mort des justes. Ainsi soit-il.

Dem. I. Une sainte mort à tous les agonisants.
II. Le zèle pour le soin des malades et des mourants.
III. Le pardon des torts et des injures.



XIII STATION

Jésus est descendu de la croi

Joseph d'Arimathie et Nicodème appliquent des échelles à la Croix pour en descendre avec respect le corps inanimé de l'homme-Dieu et le remettre à sa Sainte Mère, qui est là, tout près, en proie à la plus vive douleur! Hélas! ce corps si beau, ce fils chéri qu'elle a tant de fois étreint dans ses bras, couvert de ses baisers, n'est plus qu'une plaie des pieds à la tête! Son côté, ses mains, ses pieds sont horriblement déchirés, d'affreuses épines sont encore enfoncées dans son front; ses traits pâles et défigurés n'ont plus rien de cet éclat qui charmait tout ceux qui l'approchaient! — O Marie, vous êtes ma mère; votre divin fils l'a proclamé avant de mourir; laissez approcher votre enfant; permettez-lui, à la suite de S. Jean et de Madeleine, de baiser avec respect les plaies de ce frère que mes péchés ont si affreusement maltraité, et entendez mes protestations que jamais plus je ne renouvellerai vos douleurs en les commettant de nouveau. Ainsi soit-il.

Dem. I. La dévotion à Marie pour le salut de tous.

II. La pensée constante de la mort, pour se tenir toujours prêt à la recevoir.

III. Le respect et l'estime pour toutes les pratiques de dévotion.



XIV. STATION

Jésus est mis dans le sépulcre.

A quelques pas de la Croix, Joseph d'Arimathie, Nicodème, l'Apôtre S. Jean, aidés de Marie et des autres saintes femmes étendent le saint corps sur le rocher, pour le laver et l'embaumer, puis le transportent à une trentaine de pas plus loin, pour le renfermer dans un sépulcre neuf, creusé dans le rocher par Joseph d'Arimathie. Le sépulcre est recouvert de la pierre qui lui sert de couvercle, et une autre grosse pierre est roulée à la porte de la grotte pour en fermer l'entrée.—O Jésus! j'adore dans ce sépulcre votre dépouille sacrée, que mouillèrent de leurs larmes votre sainte mère, votre disciple bien-aimé, Madeleine et les autres

saintes femmes qui vous ont suivi. Je veux aussi y renfermer mon pauvre cœur, le cacher dans votre côté ouvert, afin qu'il reparaisse tout nouveau, ayant reçu une vie nouvelle de salut, de grâce, de sanctification et d'amour. Puissè-je exhaler mon dernier souffle en répétant les doux noms de JÉSUS et de Marie, comme gages de la félicité que vous m'accorderez dans l'autre vie.—Ainsi soit-il.

Dem. I. Le zèle pour la communion fréquente.
II. La dévotion au Sacré-Cœur et à l'Eucharistie.
III. L'esprit intérieur pour se conserver dans la piété.

REVENU AU MAITRE-AUTEL

On pourra faire la prière suivante :

O JESUS ! je viens de méditer les douleurs de votre Passion ; confirmez, je vous en conjure, les salutaires impressions que cette méditation a fait naître dans mon cœur. O vous, infiniment riche en miséricordes et prodigue de pardon, qui désirez le salut de tous les hommes, accordez, nous vous en prions, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie notre Mère, à N. Saint-Père le Pape, la victoire sur tous les ennemis de votre Eglise, à tous les chrétiens la soumission et l'obéissance à leur chef et pasteur, à tous nos frères, parents, amis et bienfaiteurs,

votre crainte et votre saint amour en ce monde, à tous les saintes âmes du Purgatoire, et en particulier à celles qui ont fait partie de notre Association, la fin de leurs peines, pour les faire entrer dans le séjour de votre éternelle béatitude, où elles ne cesseront de vous louer durant toute l'éternité.—Ainsi soit-il.

1 Pater—Ave—Gloria.

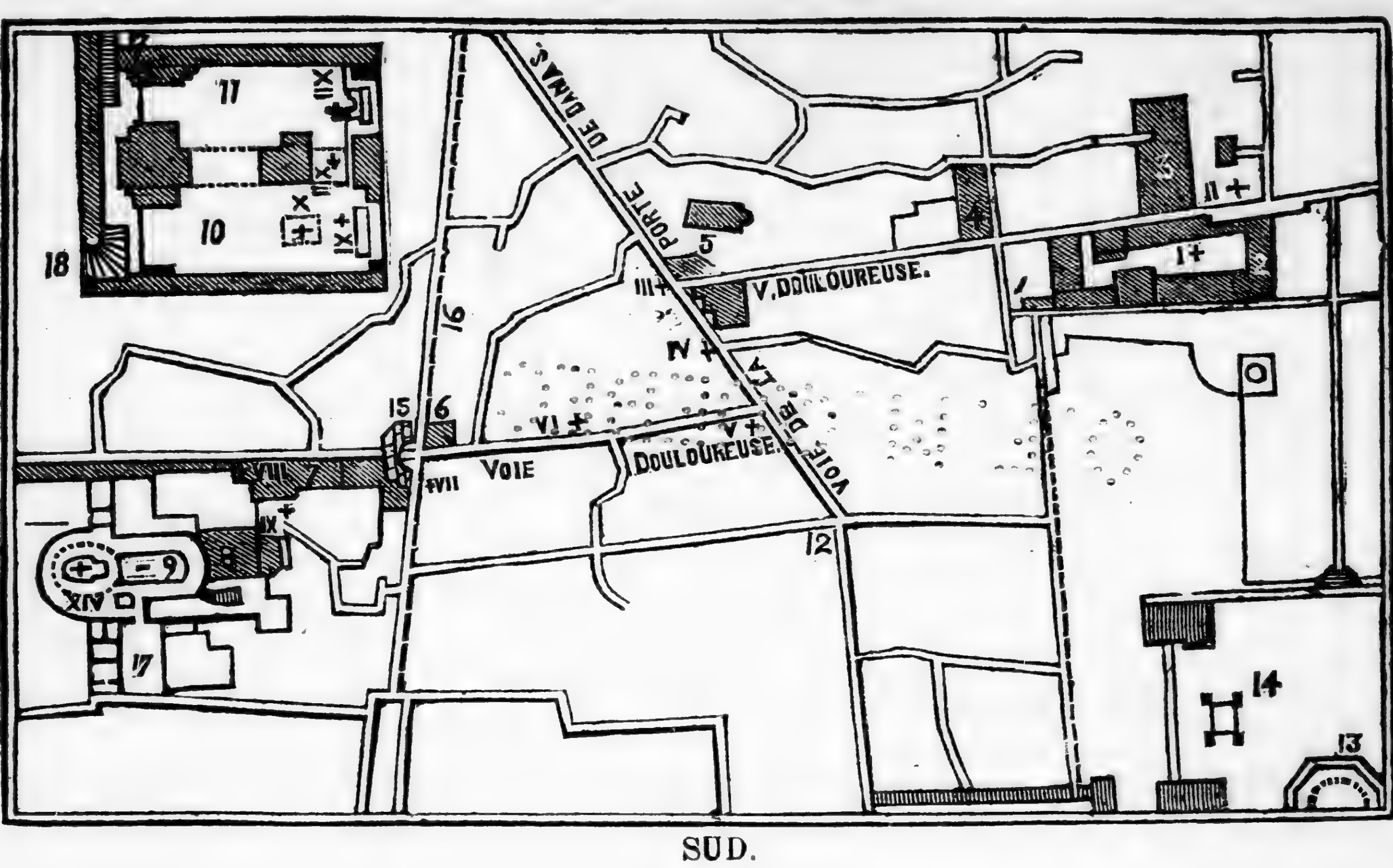


LÉGENDE DU PLAN DE LA PAGE 49.

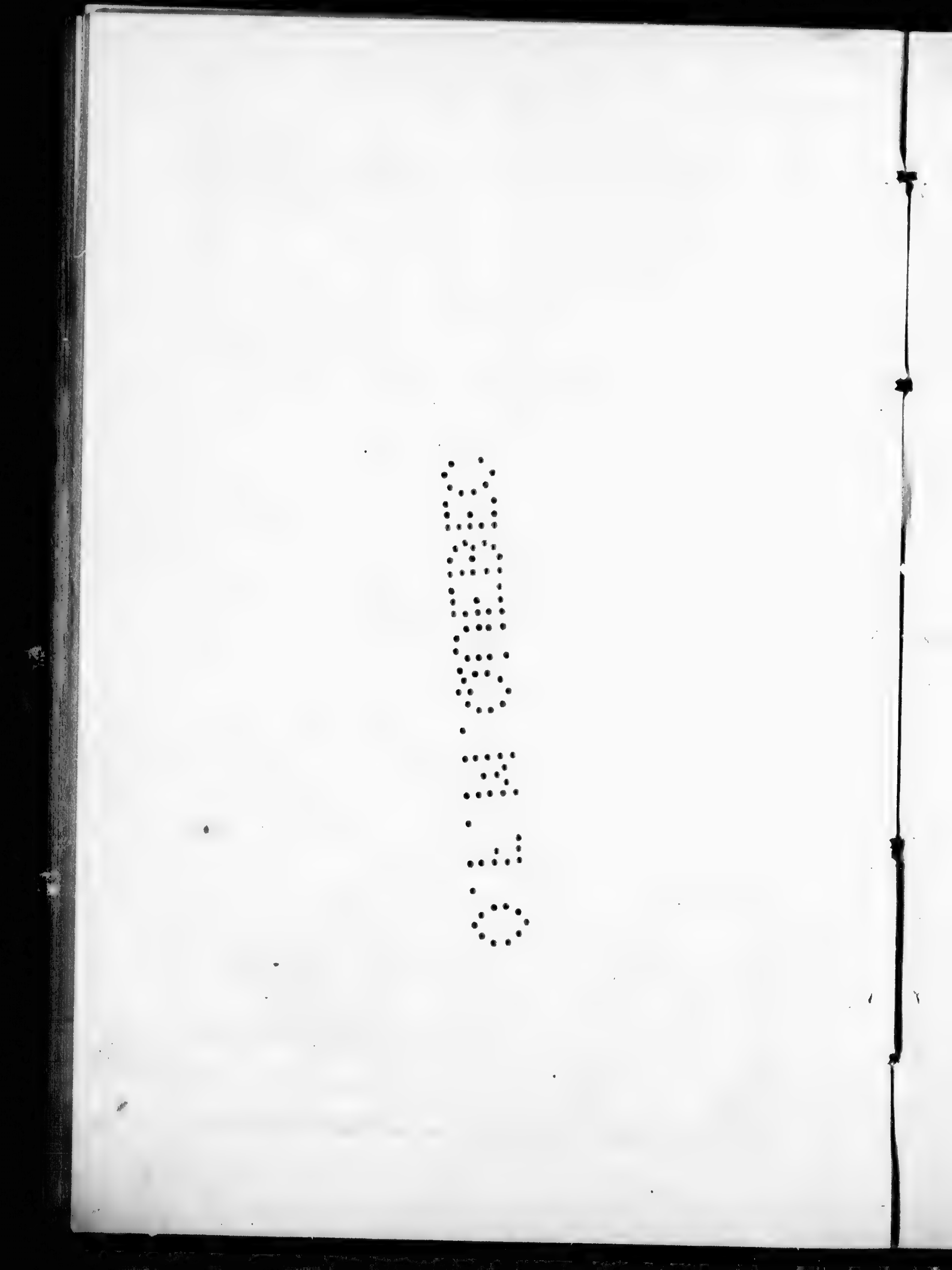
—

1. Palais de Pilate.
2. Caserne turque.
3. Sanctuaire de la Flagellation.
4. Couvent de l'Ecce-Homo.
5. Hospice Autrichien.
6. Consulat de France.
7. Couvent Grec schismatique.
8. Couvent des Abyssins schismatiques.
9. Eglise du S. Sépulcre.
10. Chapelle latine du Calvaire.
11. Chapelle Grecque du Calvaire.
12. Palais du Pacha.
13. Mosquée d'Omar.
14. Emplacement du Temple de Salomon.
15. Porte judiciaire.
16. Mur d'enceinte du temps de N. S.
17. Parvis de la Basilique.
18. Escalier du Calvaire.
19. Escalier du Calvaire.

JÉRUSALEM.—LA VOIE DOULOUREUSE.



SUD.



HISTORIQUE

DU

CHEMIN DE LA CROIX

—

Il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir se transporter à Jérusalem pour suivre la route que Jésus a parcourue en portant sa Croix ; mettre ses pieds, pour ainsi dire, dans l'empreinte qu'ont laissée sur le sol ceux du Sauveur en le marquant de son sang ; s'arrêter aux endroits où il s'est arrêté ; monter avec lui sur le Calvaire, et se laisser pénétrer des sentiments que la vue de ces lieux réveillent dans tout cœur sensible et religieux.

Comme rien n'est plus propre, dans la méditation, que la composition des lieux où les évènements se sont accomplis, pour fixer l'esprit sur le sujet que l'on médite, nous avons cru qu'un court précis historique de la route que Jésus a parcourue en portant sa croix, serait d'un grand secours, surtout avec le petit plan ci-joint, pour faciliter la méditation des diverses stations du Chemin de la Croix.

La ville de Jérusalem a subi des bouleversements et des destructions presque complètes, cependant on peut encore aujourd'hui parcourir la Voie Douloureuse, à peu de changements près, telle qu'elle était du temps de N. S.

La route que Jésus-Christ a parcourue chargé de sa croix, du Prétoire au Calvaire, mesure environ 3320 pas.

Pilate, le gouverneur Romain, avait sa résidence dans la tour Antonia (1), située près de l'angle nord-ouest du mur qui forme aujourd'hui l'enclos de la mosquée d'Omar ; et tout auprès se trouvait le Prétoire où il rendait la justice, endroit occupé aujourd'hui par la caserne turque et qui est marqué (2) sur le plan. C'est là que Jésus reçut l'injuste sentence le condamnant à mort, et c'est là que se fait la 1ère Station.

A une vingtaine de pas plus loin, on voit encore dans le mur nord de la caserne turque, la trace d'un escalier ; c'est là qu'était celui qui montait au Prétoire et que l'on a transporté à Rome, et c'est là aussi que se fait le 2e station, un peu au delà du sanctuaire de la Flagellation (3) endroit désigné dans le plan par II, où Jésus fut chargé de sa Croix.

On revient alors sur ses pas, marchant à la suite de Jésus portant sa Croix ; on repasse devant la Chapelle de la Flagellation et la caserne turque, et ayant fait environ 114 pas, on passe sous l'arc de l'*Ecce-Homo* et devant le couvent des Filles de

Sion y attenant (4). La route va ici en descendant, et cette descente était beaucoup plus accentuée autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, le grand ravin qui sépare les monts Bézétha et Acra étant en partie comblé par des décombres. Parvenu à la rencontre de la rue qui vient de la porte de Damas, on tourne à gauche dans cette rue. L'on voit deux futs de colonne couchés près du mur qui fait le coin de cette rue, et c'est là l'endroit de la IIIe Station, où Jésus tomba pour la 1ère fois. Elle est à environ 254 pas de la 2e.

A environ 40 pas plus loin, en suivant la même rue, on voit à gauche une petite ruelle venant de l'est. C'est par là que la Ste Vierge était venue pour voir Jésus sur son passage, et c'est là que se fait la IVe station. Les Arméniens catholiques qui ont acquis ce lieu sont en frais d'y construire un sanctuaire, sur les débris de N. D. du Spasme, église érigée là autrefois par Ste Hélène.

Continuant dans la même direction, à 25 pas plus loin on rencontre une rue à droite venant de l'ouest, on tourne dans cette rue, et sur la 1ère maison à gauche, on voit une petite excavation dans le mur pour indiquer la Ve station, là ou l'on força Simon le Cyrénéen à aider Jésus à porter sa Croix, parce qu'on le voyait dans un tel épuisement qu'on craignait qu'il ne succombât avant d'arriver au Golgotha. Simon était un jardinier qui revenait de son travail en dehors des murs.

La route de descendante qu'elle était auparavant devient ici ascendante, et à 94 pas plus loin, tout près d'une arche à cheval sur la rue, on voit un fragment de colonne encastré dans le pavé à gauche, c'est l'indication de la VIe Station, où se trouvait la maison de Ste Véronique qui vint essuyer la face du Sauveur.

A 65 pas plus loin, on passe sous une espèce de porche à l'extrémité duquel se trouve une rue transversale. C'était là que se trouvait, du temps de N. S., le mur de la ville dans lequel s'ouvrait en cet endroit la porte judiciaire. On voit une grosse colonne sur laquelle on affichait les sentences des criminels, et c'est là l'endroit de la VIIe Station où Jésus tombe pour la 2e fois.

La rue incline ici de 3 ou 4 pas à gauche et reprend aussitôt sa direction à l'ouest. A 38 pas plus loin, par une montée encore plus raide qu'auparavant, on voit une petite excavation à gauche, dans le mur du couvent grec schismatique (7) pour indiquer l'endroit de la VIIIe Station, où Jésus consola les filles de Jérusalem qui pleuraient sur lui. Cet endroit se trouvait alors dans la campagne en dehors du mur.

Ici, les constructions ayant interrompu la marche qu'a suivie Jésus, il faut revenir sur ses pas pour prendre la 1ère rue à droite, à l'endroit de la colonne judiciaire, après environ 90 pas dans cette

rue, on prend à droite, à l'endroit où l'on voit deux colonnes debout, pour monter quelques marches, traverser une espèce de marché et parvenir à l'extrémité d'une impasse en face de l'évêché Cophte dont la porte montre, encastré dans son pied droit, un morceau de fut de colonne qui est l'indication de la IXe Station, où Jésus tomba pour la 3e fois.

Nous sommes ici au pied du Golgotha, qui comme l'on sait, est renfermé dans la basilique du S. Sépulcre. Pour parvenir à son sommet, il nous faut retourner sur nos pas jusqu'à l'endroit des deux colonnes mentionnées plus haut, tournant alors à droite, nous nous dirigeons vers le sud laissant trois rues à gauche, puis tournant encore à droite, nous parvenons après une soixantaine de pas à une porte étroite qui donne accès sur le parvis de la basilique (17).

Les cinq dernières stations se trouvent renfermées dans la basilique même.

Ayant franchi la porte, on monte sur le Calvaire et sur la partie sud qui appartient aux Pères franciscains (10), on voit dans le pavé une rosace en mosaïque qui indique la Xe Station, où Jésus fut dépouillé de ses vêtements.

Il est bien regrettable qu'on n'ait pas conservé leur physionomie première, à ces lieux où s'est consommé le plus grand des sacrifices par le plus grand des crimes. Ste Hélène, pour asseoir les

constructions qu'elle érigea sur ces saints lieux, fit tailler le rocher du Golgotha et isola ainsi le Calvaire du S. Sépulcre, qui primitivement ne formaient qu'une même colline, le S. Sépulcre étant à la base et le Calvaire couronnant l'éminence au sommet. De là ces escaliers qu'on est obligé de gravir aujourd'hui (18) et (19).

De la 9e station à la 10e, il est probable que N. Sauveur n'a eu qu'à faire directement l'ascension du Golgotha. La tradition veut que pendant les préparatifs de l'exécution on ait renfermé Jésus dans un cachot où se trouve aujourd'hui une chapelle qu'on va vénérer au nord-ouest du Calvaire.

A quelques pas seulement de la rosace du pavé du sanctuaire des Pères franciscains, adossé au mur qui en forme le fond à l'est, est un autel où se fait la XIe Station, là où Jésus fut attaché à la croix étendue sur le sol.

A une douzaine de pieds à gauche de cet autel, de l'autre côté des piliers qui séparent le sanctuaire des Pères franciscains de celui des Grecs schismatiques (11), est l'endroit même de la XIIe Station, où fut plantée la Croix et où Jésus expira. L'endroit est indiqué par une plaque d'argent sous la table de l'autel des Grecs. Cette plaque est percée d'une ouverture circulaire au milieu, dans laquelle on peut passer le bras et toucher le rocher même qui a été lavé par le sang du Sauveur.

Entre l'autel de la plantation de la Croix et celui du crucifiement, est un petit autel dédié au *Stabat Mater*, c'est là que se fait la XIIIe Station. C'est là que que Marie reçut dans ses bras le corps inanimé de son fils, que Joseph d'Arimathie et Nicodème venaient de détacher de la Croix.

Descendant les 18 marches du Calvaire, on se dirige à gauche pour passer sous la coupole de la basilique au milieu de laquelle se trouve le saint-Edicule qui renferme le tombeau même du Sauveur ; c'est là que se fait la XIVe Station.

Cet Edicule, qui est isolé de tout côté et dont les murs sont recouverts de marbre, renferme, non seulement le tombeau même où fut déposé le corps de Jésus, mais encore le rocher qui le recouvrait. C'est autant pour le soustraire aux pieuses dilapidations des chrétiens que pour assurer sa conservation qu'on a ainsi recouvert de marbre les parois de ce rocher.

L'Edicule se partage en deux pièces, la première qu'on appelle la chapelle de l'ange, sert de vestibule à l'autre ; cette chapelle mesure 13 pieds sur 8. La seconde pièce est le tombeau même dans lequel on pénètre par une petite porte ceintrée d'environ 4½ pieds de hauteur, taillée dans un mur très épais, puisqu'il renferme une cloison du rocher recouverte de marbre des deux côtés.

L'intérieur du sépulcre mesure 7½ pieds carrés

environ. C'est adossée à la paroi nord, que se trouvait la fosse qui reçut le corps de Jésus, la tête tournée à l'Occident et les pieds à l'Orient. C'est au dessus de cette fosse qu'est disposée une table de pierre que tous les chrétiens du monde vont vénérer et sur laquelle on dit la messe. L'intérieur de la fosse, de même que le rocher nu, ne peuvent se voir en aucun endroit, étant de toutes parts recouverts de marbre.

Les Grecs et les Arméniens schismatiques partagent avec nous catholiques la faculté de pouvoir célébrer dans le S. Sépulcre.

Pour pouvoir dire la messe dans le S. Sépulcre, il faut aller se renfermer le soir dans le couvent que les Pères franciscains ont là et qui n'a d'autre issue extérieure que par la basilique même, dont les portes sont fermées le soir par les Turcs pour n'être ouvertes que vers les 7 heures le lendemain matin.

On-est souvent porté à gémir de voir le plus saint des sanctuaires de la terre en possession des Turcs qui ne sont pas chrétiens; mais qui sait si, aujourd'hui que des nations réputées chrétiennes déclarent la guerre à Dieu même, nos sentiments religieux n'auraient pas encore plus à souffrir si ces saints lieux étaient entre leurs mains ?

Les Turcs, semblables à des chiens fidèles qui gardent soigneusement un trésor sans en apprécier la valeur, sont là, préposés par Dieu, pour mainte-

nir l'équilibre entre les prétentions rivales des diverses sectes chrétiennes qui nous disputent la jouissance de ces lieux sacrés. "*Justus es, Domine, et rectum judicium tuum;* vous êtes juste Seigneur, et votre jugement est l'équité même."



TABLE DES MATIÈRES

—

